

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes de matériel et ce pour une durée de trois (3) mois à partir de la date d'achat du matériel.

La garantie se limite exclusivement à la remise en état ou au remplacement des pièces défectueuses selon nos propres critères.

Le fait de nous acheter du matériel implique, de la part du client, l'adhésion entière et sans réserve à nos conditions générales de vente.

Toute condition contraire posée par le client nous sera donc inopposable à défaut d'acceptation expresse de notre part.

GARANTIE GÉNÉRALE

La garantie du vendeur est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par le vendeur, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et ceci au libre choix du vendeur. Le vendeur s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies à l'acheteur par ses soins. Les garanties excluent les dommages d'origine externe, les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits, les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par Les Ateliers du Bocage. Les Ateliers du Bocage ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disques durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non.

GARANTIE - EXCLUSION

- Les détériorations et défauts provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), ou encore par une intervention technique d'un tiers sont exclus de la garantie.
- Tout matériel étant détérioré physiquement n'est plus sous garantie (cartes mères rayées, processeurs grillés ou abîmés, ventilateurs cassés...)
- Les batteries des ordinateurs portables, sachant que ces dernières sont d'occasions.

CONDITION DE RETOUR

- Soit le client peut apporter l'équipement dans la Boutique (point de vente des Ateliers du Bocage) ou celui-ci a été acheté, accompagné obligatoirement de la facture.
 - Soit le client envoie via la Poste ou un autre organisme l'équipement au service SAV. Pour cela il est obligatoire de contacter par mail savinfo@la-bootique.com pour un équipement informatique ou vidéo et savtel@la-bootique.com pour un équipement lié à la téléphonie ou par téléphone au 05 49 81 09 72 en précisant votre nom, adresse, téléphone et l'objet du litige afin d'obtenir un numéro de retour. Le colis doit contenir l'intégralité du matériel, une photocopie de la facture et le numéro de retour. Si un de ces éléments est incomplet ou absent, le colis vous sera retourné sans avoir été traité.
- L'adresse de livraison est uniquement : Les Ateliers du Bocage, SAV, la Boujalière, 79140 Le PIN. Les frais d'expédition restent à la charge du client.